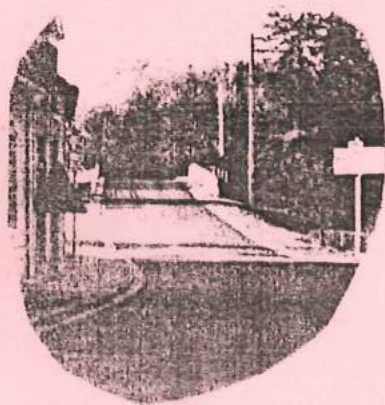
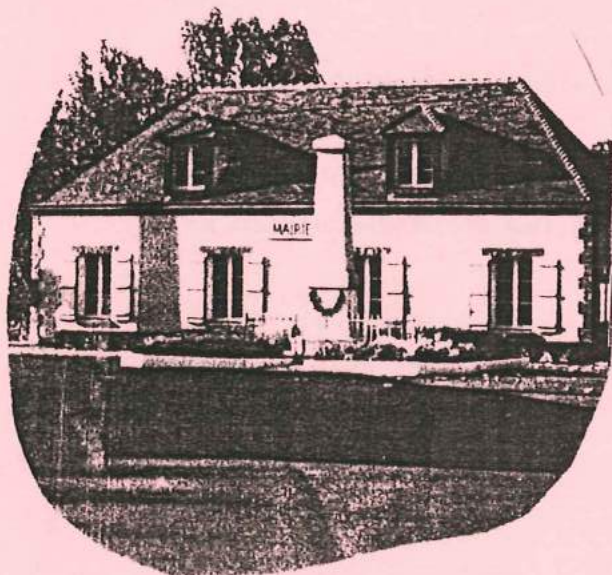
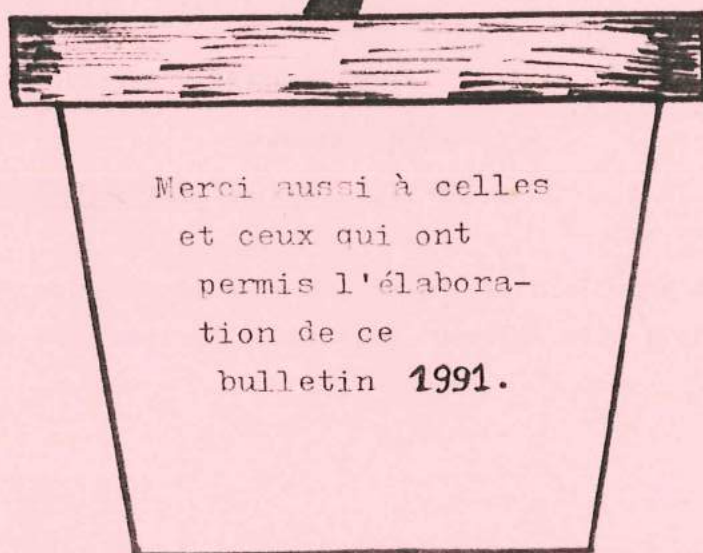
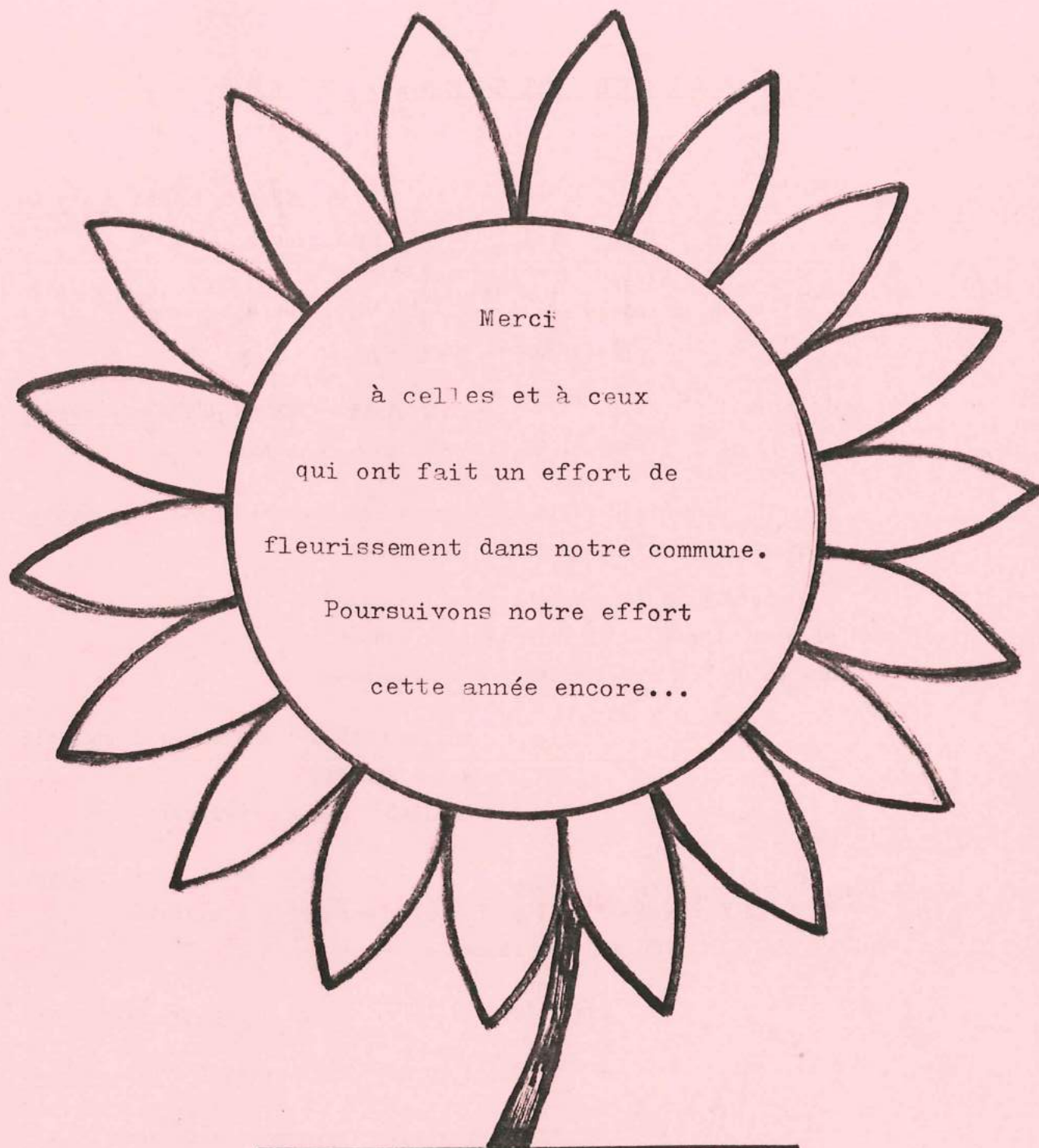


Chailly
en
Gatinais



BULLETIN
MUNICIPAL N^o 2
1991



Le MOT du MAIRE

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour 1991.

Que cette nouvelle année apporte à tous joie, santé et bonheur.

Dans ce bulletin municipal, nous nous efforcerons de vous donner le maximum d'informations. Vous y trouverez la vue d'ensemble du budget communal, tel qu'il a été voté début 1990.

Cette année des dépenses supplémentaires devront être supportées (gros travaux de voirie, mises aux normes du collège de Lorris dans le cadre du S.I.V.O.M. pour un coût évalué à 460.000 F) ce qui imposera un certain nombre de priorités quant aux travaux d'investissement. Ceci n'entraînera en aucun cas une modification des taux des impôts communaux.

N'hésitez pas à vous informer à la Mairie.

Signalez nous ce à quoi vous êtes sensible dans la vie quotidienne.

Faites-nous part de vos suggestions, de vos espoirs, de vos inquiétudes peut-être.

L'équipe du Conseil Municipal est à votre écoute.

La Mairie est la maison de tous les habitants.

Notre vœu le plus cher, que Chailly reste un petit village où chacun se connaît et s'estime.

J. AUGER

4.5.11.2066

CHAILLY-EN-GATINAIS

BP 1990

Code INSEE

Désignation de la Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT — vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Pour mémoire - budget précédent	Rappel des restes à mandater ou des titres restant à émettre	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses de fonctionnement	1.361.533		1.623.553	1623.553
60	Denrées et fournitures	38 000		30 000	
61	Frais de personnel	257 110		257 000	
62	Impôts et taxes	4 500		5 439	
63	Travaux et services extérieurs	235 000		200 927	
64	Participations et contingents	540 210		565 980	
65	Allocations - subventions	19 345		21 250	
66	Frais de gestion générale	53 000		55 000	
67	Frais financiers	121 500		112 000	
68	Dotations aux amortissements				
69	Charges exceptionnelles				
82	Charges antérieures				
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement dont : dotations aux provisions	92 868		375 964	
	Recettes de fonctionnement	1.361.533		1.623.553	1623.553
70	Produits de l'exploitation				
71	Produits domaniaux	38 720		20 735	
72	Produits financiers				
73	Recouvrements - subventions				
74	Dotations versées par l'Etat	477 603		484 146	
75	Impôts indirects	30 000		40 700	
76	Impôts directs autres que contributions				
77	Contributions directes	815 210		1 077 979	
78	Travaux d'équipement en régie et autres				
79	Produits exceptionnels				
82	Produits antérieurs				
	Déficit de fonctionnement de clôture	/		/	/
	Excédent de fonctionnement de clôture	/		/	/

4.5.11.2066

CHAILLY-EN-GATINAIS

BP 1990

Code INSEE

Désignation de la Commune

SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Reports	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses d'investissement		558 291	558 291
06	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
16	Remboursement d'emprunts		67 300	
18	Régl. dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds			
21	Acquisition de biens meubles et immeubles		7 000	
23	Travaux de bâtiment et de génie civil		233.000	
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements versés			
964	Contribution aux dépenses d'investissement SIVOM 282172 - mode: 26574 des syndicats Canal: 2000		250.991	
29	Dépenses imprévues			
	Recettes d'investissement		558 291	558 291
06	Excédent d'investissement reporté			
1053	Subventions d'équipement, dons et legs (dot. Cantonale)		12 435	
10	Subvention terrain terrain + urne		61 200	
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement		375 964	
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
14	Participations à des travaux d'équipement			
1421	FCTVA		60 871	
	" / SIVOM 82 : 4805)		19 902	
	" " 92 : 15097)			
16	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles		6 000	
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
264	Aliénation de titres et valeurs (clôture prog. SIVOM)		21 919	
27	Dépôts et cautionnements récupérés			
	Déficit d'investissement de clôture		/	/
	Excédent d'investissement de clôture		/	/

NOTRE ECOLE

A la rentrée de septembre, 44 enfants des 3 communes Chailly, Presnoy et Thimory fréquentent les deux classes de cours élémentaire et cours moyen. 11 élèves viennent de Chailly, 6 de Presnoy et 25 de Thimory. Les deux classes se composent de 9 CE1, 13 CE2, 12 CM1, 10 CM2.

Chaque année, des travaux de rénovation de nos classes sont réalisés par la commune. Cette année, la classe de Madame DUBREUCQ a été remise à neuf par la pose d'une tapisserie murale collée.

35 à 40 repas sont servis chaque jour à la cantine par Madame J. TARDIF. Une fois par semaine, une pensionnaire du Foyer de Vie du Clos Roy vient s'initier au service. Cette tentative d'intégration d'une personne handicapée semble être une bonne expérience, bien acceptée par les enfants.

Le Noël de l'école a eu lieu le vendredi 21 décembre et a rassemblé les parents des deux écoles.

L'ambiance de travail est bonne étant donné que les relations entre les différents partenaires de l'école sont excellentes.

Les Instituteurs.

* * *
* *

L'an dernier, les CM1 et CM2 ont fait connaissance avec le Collège de Lorris. Nous les "bleus" nous avons l'air de "petits pois" dans cet ensemble gigantesque. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal parce que nous avons fait connaissance avec les professeurs et de nouveaux copains. Pendant plusieurs semaines, à l'école nous avons travaillé sur des contes, en lisant, en écoutant, et en essayant de comprendre la construction de ces fabuleuses histoires. Ensuite on a commencé à écrire nos propres contes. En même temps un autre groupe travaillait sur le même et l'on a compris qu'il nous était difficile de nous exprimer gestuellement.

Pour travailler avec les 6è nous sommes allés à Boismorand où nous avons rencontré le conteur Bruno qui nous a fascinés et bien aidés dans notre travail. A la fin de l'année, un spectacle a été le résultat de nos efforts.

Nous avons aussi enregistré des chansons pour accompagner le spectacle de la Machine à Chanter auquel ont participé nos camarades de CE.

Les Elèves de CM2.

Les DELEGUES de PARENTS d' ELEVES

Elus par les parents d'élèves, les délégués participent au Conseil d'Ecole, qui : vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis sur le fonctionnement et la vie de l'école.

Les délégués sont là pour faire le lien entre les parents et les instituteurs pour les questions d'ordre général : hygiène scolaire, repas, transport, sécurité, activités sportives et récréatives, fête scolaire... Par contre lorsqu'il s'agit d'un sujet ou d'un problème propre à l'enfant, il est nécessaire que la relation parents-enseignants soit directe.

Les changements et acquisitions récentes :

- plus de concertation : lors des réunions délégués-parents, avant chaque conseil d'école, afin de rassembler les questions, réflexions, idées et suggestions de chacun.

- le lait de 10 heures pour les enfants de maternelle, un meilleur équilibre des repas.

Les souhaits :

- favoriser toujours plus les bonnes relations entre parents, parents-enseignants et enseignants-délégués ;

- que le regroupement scolaire Chailly-Presnoy-Thimory vive le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions pour les enfants et les enseignants.



Manifestation de sympathie à l'égard de Madame Tardif.

T E N N I S de T A B L E
CHAILLY - LORRIS - VIEILLES-MAISONS

Né en juin 1989, T.T Chailly - Lorris - Vieilles-Maisons a terminé sa première saison en trombe. Jugez plutôt : l'équipe lère masculine accède à la 2ème division régionale, tout comme l'équipe 2 féminine. Quant aux jeunes, après avoir été constamment parmi les meilleurs régionaux, deux d'entre eux se sont hissés au niveau supérieur et ont participé aux championnats de France à Lyon en avril dernier.

La saison qui a débuté en septembre 1990 s'annonce donc riche en événements. Avec 50 licenciés, 6 équipes adultes (dont 2 féminines) et surtout un bon "réservoir" de jeune, le club est devenu "club élite jeune régional", c'est-à-dire un club capable d'amener ses jeunes au plus haut niveau régional (seulement 13 clubs ont ce "label" dans la région centre). Toutefois ces actions ne peuvent être menées à bien sans un minimum d'encadrement qui, après la formation des jeunes, est la 2ème priorité du club. Tant en arbitres qu'en entraîneurs, les adultes du club ont adhéré pleinement au plan de formation établi par le club et des fondations solides sont en construction.

En ce qui concerne les animations organisées par le club, il existe là encore une dynamique naissante. Concours de boules en été, de belote en hiver, tournoi pongiste départemental et Coupe Cailloux (tournoi interne qui permet de regrouper tous les membres du club et les personnes qui participent à son expansion) sont les principales activités organisées par le club.

Nous ne pourrions terminer cet article sans remercier les sponsors et municipalités de Chailly, Lorris et Vieilles-Maisons qui participent activement au développement de notre club.

En ce début d'année tout le club est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 1991.

Les horaires d'entraînement : Mardi 20 h gymnase de Lorris, Mercredi 9 h salle de Vieilles-Maisons, Mercredi 10h30 gymnase de Lorris, Vendredi 20h30 salle de Chailly, Samedi 14h Chailly ou Vieilles-Maisons

Qui contacter : Président : Daniel BOURGEOIS, Chevillon, 38.97.87.26
Vice-Président : François LAURENT, Lorris, 38.92.40.09
J. François PAILLARD, Montargis,
38.89.19.00
Trésorier : Denis PARMENTIER, Vieilles-Maisons, 38.92.44.83
Bernard MOINEAU, Vieilles Maisons, 38.92.42.51
Secrétaire : Philippe THUILLIER, Bellegarde, 38.90.23.51
Les salles : Gymnase de Lorris : 38.94.80.81
Salle de Chailly : 38.96.22.42

" T R O I S C O U P S P O U R L A F A N N Y "

La Pétanque - sport national et "olympique" - où les français ont leur mot à dire au niveau mondial, vient de faire son apparition à Chailly par le biais d'un terrain communal qui, je pense, aura fait l'unanimité " quand l'océan sera fini " !...

Ni club, ni amicale, mais le plaisir de jouer et de perdre est là, telle est la devise des joueurs.

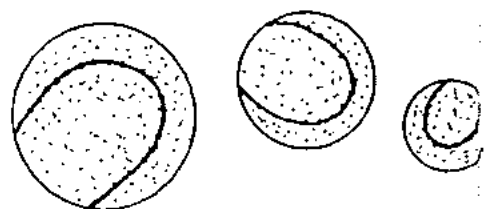
Pétanque et "fête en coeur" égal "Bonne humeur".

Rendez-vous pour l'inauguration.

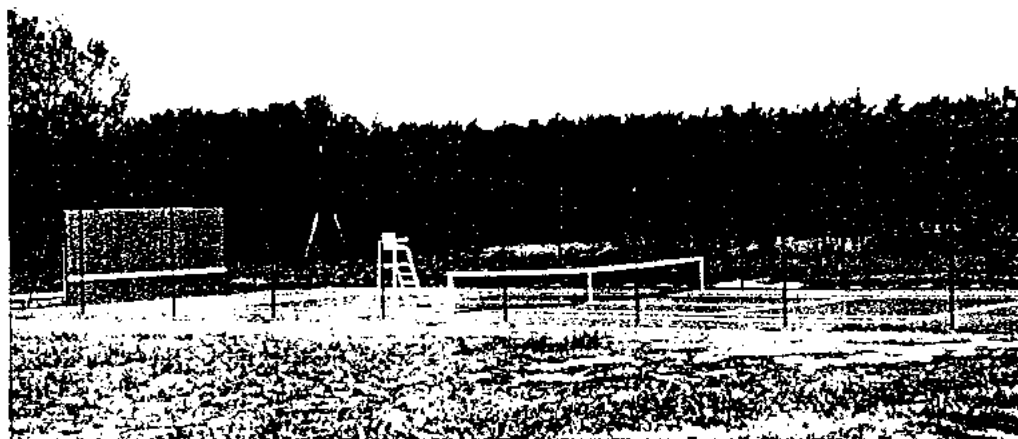
Merci d'avance.

Un Pétanqueur Anonyme.

Le Tennis



Pour sa première saison d'utilisation, le court de tennis semble donner satisfaction. Une quarantaine de personnes ont pris un abonnement annuel. De nombreuses autres personnes ont profité des locations horaires.



La période de validité des cartes annuelles est la suivante :

- 1er Juillet de l'année en cours au 30 Juin de l'année suivante.

Chaque personne qui souhaitera adhérer pour la prochaine saison devra donc se procurer son badge courant Juin 1991 ; ce qui lui donnera accès au cours jusqu'au 30 Juin 1992. Le badge ne sera délivré, par les personnes habilitées, qu'après remise d'une photo d'identité. Celle-ci devra être immédiatement posée sur le badge.

Les tarifs 1991-92 seront les suivants ;

- Adulte : 180 F + badge
- jeune de moins de 16 ans : 100 F + badge
- tarif horaire par joueur : 20 F

Nous demandons à tous les utilisateurs de faire l'effort de respecter le règlement d'utilisation de ce court, ceci pour le bon fonctionnement de ce lieu de loisirs.

Nous remercions particulièrement Mr et Mme RIGHI, Mr NIOCHE et sa serveuse pour leur participation importante dans la gestion de ce court.

Passez d'agréables moments en ce lieu

La Municipalité.

LE FOYER des JEUNES de CHAILLY

Le Foyer des Jeunes est une association dont le but est d'organiser, de gérer des activités s'adressant aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Notre association se compose de 6 sections :

U.S.E.P. : Ph. COFFINEAU

Marche : H. GASNIER

Danse : Mme RAMEAU

Gymnastique : D. BOURILLON

Spectacle enfants : C. SPACH

Canoe kayak : G. COUTELLIER

Toutes les sections sont animées par des bénévoles et les activités sont ouvertes à toutes les personnes de Chailly et des environs moyennant une carte de membre de l'association.

Le bureau est composé comme suit :

Président : G. COUTELLIER

Vice-Présidente : C. JAVERI

Trésorière : G. MANSARD

Secrétaire : C. SPACH

Le Foyer des Jeunes se veut une association ouverte à toute personne désirant apporter son aide, ses idées ou sa participation.

LA SECTION ANIMATION a vu le jour à l'automne 1989.

Son rôle est de faire intervenir des professionnels du spectacle pour enfants. Depuis septembre 1990 un spectacle de magie et un film ont déjà été présentés. Sont également au programme un spectacle d'expression corporelle (le 27 Janvier) et un de clowns (en mars).

Les séances ont lieu le dimanche à 14 h 30 ; pour tous renseignements contacter le 38.96.31.72.

LA SECTION GYMNASTIQUE :

Les séances ont repris au même rythme que les années précédentes, soit une heure par semaine : **LE JEUDI** de 18 h 30 à 19 h 30.

Chacun, jeune et moins jeune, y participant à son rythme et selon ses possibilités physiques, sur des airs musicaux variés, avec des ballons, des cordes à sauter, au sol, à la barre, le tout cadencé par Dorothea, la nouvelle animatrice.

Les nouveaux venus sont accueillis toute l'année ; il y a actuellement environ une quinzaine de participantes. renseignements : 38.96.26.30.

LA SECTION RANDONNEE PEDESTRE : Année 1991

Les Randonnées proposées sont ouvertes à tous, petits et grands, sur des parcours de 5-6 kms à 20-30 kms.

CALENDRIER des RANDONNEES :

20 Janvier et 17 Février : autour de la commune.

17 Mars : Fête départementale à Sully

Comme l'an dernier nous organiserons une marche départementale le 13-14 Avril avec plusieurs parcours et une animation au Foyer des Jeunes.

Contacts : 38.96.31.72.

Le PETIT ROMAISON

C'est un charmant quartier de Chailly, niché au creux d'un bois, il est à l'écart de toute agitation.

Ce quartier est l'endroit idéal pour que nombre de personnes travaillant dans les grandes métropoles de la région parisienne viennent s'y ressourcer physiquement et moralement du travail stressant qu'est le leur.

Les résidences secondaires y fleurissent ou tout au moins y fleurissent, car depuis quelques temps, certaines se transforment en résidences principales. En effet, les amateurs du week-end deviennent de paisibles retraités et viennent y prendre un repos bien mérité. Ils y trouvent le calme et la sérénité que la grande ville ne leur offre plus.

Un petit inconvénient tout de même, entre le centre bourg et le centre de Romaison, on compte deux kilomètres ; c'est peu et c'est beaucoup. C'est peu si vous prenez la voiture et tant qu'à prendre la voiture on pousse jusqu'à Lorris où les commerces sont plus nombreux. C'est beaucoup si vous êtes à pied ou à bicyclette et que vous n'avez plus vos jambes de vingt ans, et c'est ainsi que nombre de résidents délaissent les commerçants du bourg.

Néanmoins, le boulanger de Chailly par ses tournées bi-hebdomadaires, établit un contact permanent ou commerce et amitié se complètent utilement.

L'ABLETTE de CHAILLY en 1990

L'Association Agréée de Pêche et Pisciculture de Chailly a regroupé une centaine d'adhérents qui ont pratiqué leur loisir sur les deux biefs du Canal d'Orléans, de l'écluse de "Rougemont" à l'écluse de "Chancy".

Ce parcours d'environ 4 kms nous permet de déverser un alevinage de 400 kgs de gardons, tanches, brochets et carpes qui améliore le peuplement piscicole du secteur.

Cette saison de pêche fortement contrariée par la chaleur et le manque d'eau nous a permis de réaliser quelques belles bourriches de poissons blancs.

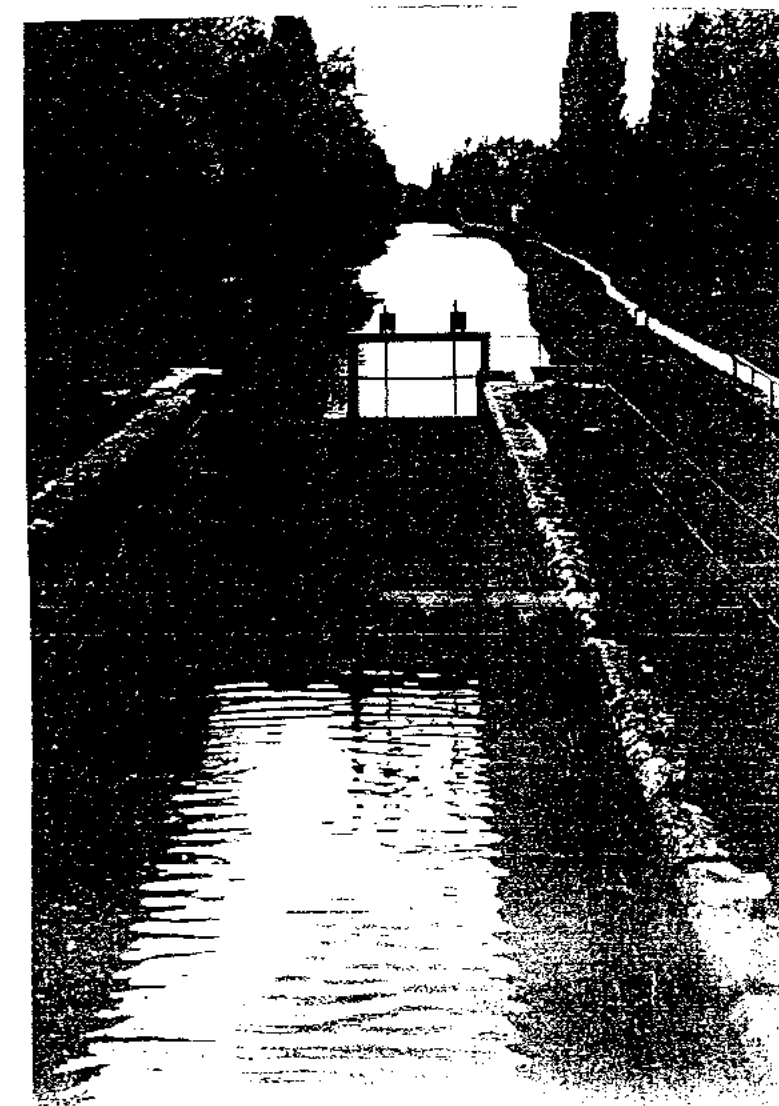
Un voeu de l'A.A.P.P. :
- utilisez les bourriches en nylon à mailles fines qui permettent une bonne conservation des poissons et si éventuellement vous n'en avez pas l'utilisation, les remettre vivants à l'eau. Ceux-ci remordant sans problème en cours de saison.

L'A.A.P.P. a organisé, lors de la journée nationale de la pêche au mois de juin, un concours réservé aux enfants qui a regroupé une quarantaine de participants. Félicitations à tous car le poisson était très difficile. Au mois d'août un concours réservé aux sociétaires a réuni une trentaine de pêcheurs.

Un regret pour cette année écoulée, trop de dérogations sont accordées pour le pompage de l'eau du canal négligeant totalement l'avis et le loisir des pêcheurs.

Rendez-vous sur les rives du canal où nous vous espérons toujours plus nombreux.

Bien cordialement,
L'A.A.P.P.



L'AMICALE des ANCIENS de CHAILLY

L'exposé que nous avons élaboré dans le bulletin municipal de 1990 et qui a été de mieux faire connaître notre association et de la prise de conscience qui est de toujours continuer à assurer parmi nous la solidarité et d'apporter ainsi une contribution à cette continuité qui sera toujours d'aller de l'avant.

Les travaux de transformation de la salle de réunion, côté sanitaire et la mise en place d'un vestiaire ainsi que la réfection du carrelage nous permet une plus grande aisance et une appréciation générale des membres de notre club.

Pour revenir sur les sujets brûlants de nos activités qui furent en 1990 poursuivies avec autant de persévérance, en premier lieu pour les travaux manuels exécutés par nos membres qui se sont consacrés à tricoter, confectionner ou à fabriquer et dont l'étalage de leurs produits a pu faire l'admiration des visiteurs et cela dans un grand choix à tous niveaux et qui cette année fut une révélation pour le 15^e anniversaire de la création de l'Amicale des Anciens de Chailly. Cette fête a eu un grand succès tant sur le plan matériel que sur le plan artistique.

Et nous nous réjouissons encore aujourd'hui d'avoir pu offrir un spectacle d'ordre international sans oublier bien sur les élèves du cours de danse de Mme Simone RANEAU, ainsi que le présentateur Claude BLOC.

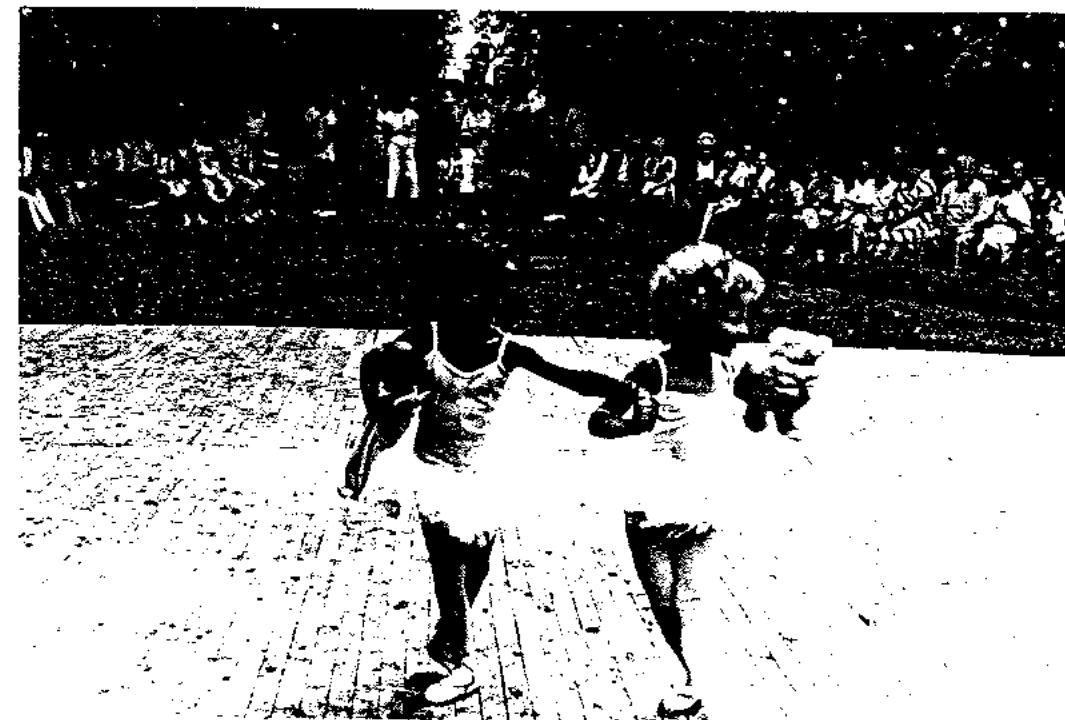
En ce qui concerne les loisirs que nous avons eu durant cette année 1990, ils ont été nombreux et variés, en voici quelques exemples : sortie à Paris au cirque d'hiver, repas choucroute à Chailly, jeux-concours interne à Presnoy avec des prix pour tous, repas de printemps à la salle de Presnoy mise à notre disposition durant les travaux de réfection de la salle de Chailly, repas du 15^e anniversaire avec animation (groupe lyrique de Montargis) à la salle restaurant BONNARD, noces maraîchines en Vendée et visite de l'île d'Yeu (2 jours), voyage de 6 jours dans les Pyrénées-Orientales avec retour en avion, repas champêtre à Chailly dans le beau cadre de verdure de l'ancien Presbytère, pique-nique à Montereau, goûter offert par la maison Valimpex avec présentation d'articles et tirage d'une tombola, voyage d'une journée dans la Nièvre avec visite de la mine et de son musée, visite du musée du septennat et promenade en bateau sur le lac des Settons, spectacle de nuit à Versailles avec visite des jardins, dîner et présentation sur fonds lumières et sons des grandes eaux (spectacle féérique), repas de la réussite salle restaurant BONNARD avec animation par la chorale de ladon "Les Chantereines", très beau succès.

Pour l'année 1991 déjà les perspectives d'un voyage de 2 jours aux Iles Jersey et un voyage de 6 jours en Autriche.

Nous continuons ainsi à apporter soutien moral et réconfort aux personnes âgées qui se sentent seules, leur permettant de retrouver la grande famille de notre club "l'Amicale des Anciens de Chailly".



À l'écoute d'une chanson pendant un repas au Club.



Les élèves de Madame Raneau durant une fête du 15 Août.

LE CORPS des SAPEURS POMPIERS

Le Corps de Première Intervention des Sapeurs Pompiers de Chailly a un effectif de 9 personnes.

Les interventions effectuées du 1er Janvier au 30 Novembre 1990 sont de 60 dont : 2 feux de cheminée, 1 incendie de chaumes, 1 explosion dans un pavillon, 1 incendie de chalet, 2 accidents de la circulation, 1 sauvetage d'animal, l'assèchement de vide sanitaire et 51 nids de frelons et guêpes. A ces interventions s'ajoutent 10 manoeuvres de 2 heures.

Cette année le C.P.I de Chailly a été appelé en renfort au Centre de Secours de Lorris pour : tempête, feux de forêt, incendie de ferme et d'entrepôt de bois.

La Municipalité a doté cette année le corps des sapeurs pompiers d'un répondeur enregistreur téléphonique qui relie directement le C.P.I de Chailly au Centre de Secours principal de Montargis.

- Pour un appel URGENT : faire le 18
- Pour un appel non urgent : faire le 38.96.28.94.

Les spécialisations en secours sont : 3 secours routiers, 3 spécialistes en réanimation, 6 brevets nationaux de secourisme, 6 diplômes du parcours sportif.

Les Sapeurs FOISSY Gérard et OLLITRAUT Patrick ont suivi un stage et ont obtenu le grade de Caporal.

Une nouvelle recrue depuis le 1er Avril 1990 : le Sapeur MAROIS Joël, encourageons-le pour les stages à suivre.

Chaque année l'Amicale des Pompiers organise un repas dansant et un voyage.

Les personnes désireuses de rejoindre le corps peuvent s'adresser à Mr THIERRY Bernard au : 38.96.23.13.

Le Chef de Corps



LA PROPRETE à CHAILLY

Rechercher l'embellissement de Chailly, c'est d'abord lui assurer une excellente présentation, c'est-à-dire le maintenir propre.

La propreté, ça se passe "dans la tête", comme on dit maintenant. C'est le résultat d'une éducation menée sans faille depuis l'enfance et d'une volonté de tous les instants.

Mais la propreté ça se traduit dans les gestes.

On y pense à l'heure de la toilette, par respect de soi. Pourquoi ne pas y penser dans le village par respect des autres, nos concitoyens et nos visiteurs ?

Du concret !

Ne pas jeter à terre les emballages vides (cigarettes, bonbons, fruits, gâteaux, glaces ...). Ecraser les mégots. Ne pas souiller les bacs à fleurs.

Du concret encore.

Ne pas se débarrasser des ordures ménagères n'importe où.

La municipalité compte sur les parents, sur les enseignants, sur les présidents d'association pour l'aider dans cette action prioritaire et permanente, auprès des enfants et des jeunes en particulier.

Les habitudes, bonnes ou mauvaises, se prennent progressivement. Pour acquérir les bonnes et oublier les mauvaises, chacun acceptera de bon cœur les remarques des autres, prodiguées avec amitié et bonne humeur pour le bien commun de tous.

Un slogan pourrait suffire :

CHAILLY toujours ... propre.

La Municipalité.

La POPULATION à CHAILLY

Recensement de Mars 1990 :

459 habitants auxquels se rattachent 6 personnes
(2 en collectivité, 4 sans domicile fixe)

Des chiffres significatifs de 1836 à nos jours :

1836 : 541 h (premier document trouvé)

1872 : 632 h (chiffre le plus élevé entre 1836 et 1990)

1901 : 538 h

1946 : 362 h

1968 : 298 h (chiffre le plus bas entre 1836 et 1990)



— Séance du 15 Avril 1941 —

Le quinze Avril mil neuf cent quarante et un et sur convocation du douze Avril, le conseil s'est réuni, sous la présidence de M^r Albert Lemaire, maire. Étaient présents tous les membres à l'exception de M^r Morlet.

Secrétaire M^r Pivoteau.

Ravitaillement. — A la suite de différentes demandes, sur proposition de M^r Lemaire, maire, et après délibération, le conseil décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement du boucher, actuellement défaillant. A cet effet, il sera fait appel à un boucher de Ladon, M^r Lgarre, qui viendra une fois par semaine pour assurer le ravitaillement en viande de la Commune. —

Commission agricole. — En vue de lutter efficacement contre le doréphore, le conseil décide de former une commission, qui aura pour but de vérifier, si dans chaque exploitation, la lutte contre le doréphore est bien appliquée.

Comité d'assistance aux prisonniers de guerre. —

Sur la demande de M^r le Maire, le conseil vote un crédit de 1.000⁺ à prendre sur les dépenses imprévues et qui sera alloué à la caisse du Comité d'entraide de nos prisonniers de guerre.

A Lemaire

M. Lemaire

Gilley

Beaucourt

Boules

Gilley

Quin

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie : tél : 38.96.26.70

Horaires d'ouverture : Mardi : 18 h à 20 H

Vendredi : 17 h à 19 h

Permanence du Maire : les 1er et 3è samedi du mois
(sans secrétariat)

Pompiers : APPEL URGENT : faire le 18

Appel non urgent faire le 38.96.28.94

Commerces : sédentaires : Bar-Restaurant RIGHI Dominique

Boulangerie-Pâtisserie : NIOCHE Pierre

ambulants : Epicier : mercredi vers 11 h au bourg

Boucher : mardi vers 14 h, samedi vers 16 h au bourg

Poissonnier : vendredi vers 8 h 30 au bourg

Artisans : plombiers : HARRY Maurice

BADAIRE André

insignes coupes : CAILLOUX Michel

Poste : tél : 38.96.26.04

Horaires d'ouverture : 10 h 30 à 12 h 00 sauf

le samedi de 10 h 00 à 10 h 45

Assistante Sociale : lorris : Tél : 38.92.41.92

Gendarmerie : lorris : Tél : 38.92.40.08

E.D.F. Montargis dépannage : Tél : 38.85.21.58

Lyonnaise des Eaux Montargis : 38.85.07.69

COLLECTE des OBJETS ENCOMBRANTS en 1991 : 11 Mars, 30 Juillet, 18 Novembre

BIBLIOBUS : des livres, déposés à la Mairie par le Bibliobus du Loiret,
peuvent être empruntés par tous, service offert gracieusement.